

Communiqué de Mgr Nicolas Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes

A la suite d'une enquête canonique j'interdis à l'Abbé Jean-Claude Mercier, installé depuis 1977 dans l'ancienne abbaye de Tarasteix sans l'autorisation de son évêque de Djibouti et des évêques de Tarbes et Lourdes, de célébrer les sacrements.

Cette interdiction s'applique aux deux prêtres habituellement présents dans ce bâtiment, les abbés José Jorge Pala-Dominguez originaire d'Equateur et Alexis Rakotondratsara de l'île de Madagascar.

Je mets en garde tous les fidèles et les pèlerins de passage en leur conseillant de ne pas se rendre dans cette ancienne abbaye et de ne pas la financer.

J'ajoute que l'Abbé Mercier, n'ayant aucune mission de l'Église catholique depuis 44 ans, ne peut pas agir ni recevoir quiconque en son nom.

Fait à Tarbes, le 25 février 2021

+ Nicolas Brouwet, Évêque de Tarbes et Lourdes